

GEF SMALL GRANTS PROGRAMME-CAMEROUN



| | |
|--|---|
| Titre du projet | Projet de Préservation des Ecosystèmes Forestiers gérés par les Communautés villageoises et les peuples Autochtones de la commune de Dimako (PREFOCAD). |
| Durée du projet | Juin 2013-Décembre 2014 (18 mois) |
| Nom de l'organisation bénéficiaire | Alternatives Durables pour le Développement (ADD) |
| Adresse de contact (B.P. ; Tel ; Email) Site Web (sil en existe un) | Siège social situé face Mairie de Mbalmayo, derrière le PMUC BP 281 Mbalmayo Cameroun Tel. + 237 222 11 15 44 / Portable : 677 53 10 11 Email : info@alternativesdurables.org / altdur@yahoo.fr Site Web : www.alternativesdurables.org |
| Nom de partenaire (s) | GEF Small Grants Programme – UNDP Cameroun |
| Adresse de contact (B.P. ; Tel ; Email) Site Web (sil en existe un) | N° 1067 Immeuble Foul'assi, Nouvelle Route Bastos, Rue 1775 S/c PNUD – BP 836 Yaoundé, Cameroun Email : gefsgp_cmr@yahoo.com Marie-Laure Mpeck Nyemeck, PhD National Coordinator Tel: +237 222 20 08 00/ 222 20 08 01 Cell: +237 677 60 24 09 / 674 83 04 47 |

RAPPORT FINAL



*Au service
des peuples
et des nations*



RAPPORT REDIGÉ PAR :

BINELI STANISLAS

**ALTERNATIVES DURABLES POUR LE
DÉVELOPPEMENT
(ADD)**

JANVIER 2015

RESUME

Le Projet de Préservation des Ecosystèmes Forestiers gérés par Les Communautés villageoises et les peuples Autochtones de la commune de Dimako en abrégé PREFOCAD est une initiative d'Alternatives Durables pour le Développement (ADD). Elle s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par le GEF/SGP en octobre 2012. Approuvé par Le Comité National de Pilotage, ce dernier prend corps avec la signature le 10 juillet 2013 du Mémoire d'Accord entre le GEF/SGP et ADD, pour l'octroi d'un subside de 14.304 500 F CFA pour sa mise en œuvre sur la période de Juillet 2013 au 31 Décembre 2014.

Cinq objectifs étaient assignés au PREFOCAD:

- ❑ Rendre les acteurs clés du secteur forestier conscients des enjeux de la gestion durable des forêts dans le contexte du changement climatique et de la REDD+
- ❑ Améliorer la gouvernance au sein des 05 entités juridiques (association, GIC) responsables des FC de Dimako pour qu'elles participent efficacement au développement socioéconomique des communautés villageoises riveraines
- ❑ Accroître le pouvoir décisionnel et économique des femmes et des Bakas vivant dans les communautés villageoises riveraines des FC de Dimako
- ❑ Appuyer le reboisement des zones d'exploitation dégradées d'espèces forestières et agro forestières de valeur et l'adoption des techniques d'exploitation durable des forêts
- ❑ Assurer la coordination du projet et la gestion des connaissances

Avec 1200 personnes impliquées, le PREFOCAD a formé 1174 personnes dont 470 sont des femmes et 221 Baka. La vie associative a été redynamisée dans 5 forêts communautaires, avec une restructuration des bureaux exécutifs des GIC IKOMBO BEKOUME, APROK, et APOBA et l'élection des femmes à 23% et les Baka 6% des 60 postes pourvus. Le travail en synergie résultant de cette redynamisation a donné naissance à l'AFCADI légalisée le 23 janvier 2015. De micro parcelles évaluées à 5ha ont été aménagées et les recrus de plus de 20 espèces forestières valorisées. Aussi, le projet compte à son actif la saisie par le MINFOF de plus de 500m³ de bois illégalement exploités, le vote par la commune de Dimako d'un budget de 12 millions de FCFA en vue de la réalisation des œuvres sociales identifiées par les communautés, l'octroi de micro crédits aux femmes et aux peuples autochtones Baka et la dynamisation de la vente des PFNL ayant permis à 421 petits producteurs membres de 24 GIC affiliés à l'Union de GIC des PFNL de Dimako d'écouler 51 sacs de Ndo'o pour un revenu global de 4.270.000. Des supports résumant les résultats du PREFOCAD ont été distribués aux partenaires du projet.

Toutefois, la durabilité et la réplique de l'initiative restent conditionnées par le développement des capacités organisationnelles des communautés, de la participation des bénéficiaires au capital du fonds d'appui rotatif à travers la mobilisation de l'épargne locale, et un suivi accru et scrupuleux de l'application de la législation en matière de planification et d'emploi des revenus forestiers gérés par les forêts communautaires et la commune en vue d'assurer des retombées socio-économiques concrètes au sein de la population.

En conclusion, le PREFOCAD a permis aux communautés d'améliorer leur influence dans les processus de gestion durable des ressources forestières. Elles sont mieux structurées et mieux préparées à défendre leurs intérêts socio-économiques, mais beaucoup restent à faire pour conserver ou restaurer les habitats de la biodiversité détruits par l'exploitation forestière.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce projet de 18 mois, ADD tient à remercier le GEF SGP, les bénéficiaires, et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la mise en œuvre et à la réussite du projet de «*Préservation des Ecosystèmes gérés par les Communautés villageoises et les peuples Autochtones de la commune de Dimako* », et particulièrement à :

- ✓ Mme Marie Laure MPECK NYEMECK, National Coordinator du GEF au Cameroun,
- ✓ M. MIMB Josué, Sous-préfet de l'arrondissement de Dimako,
- ✓ M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Maire de la Commune de Dimako,
- ✓ Mme YANDA épouse MPALLA ANDOULO, Chef de Poste Forestier et Chasse de Dimako,
- ✓ M. EBONGUE EBONGUE Onésime, Gestionnaire de la forêt communautaire CADBAP située au village Beul et regroupant les villages Mayos, Beul et Petit Pol,
- ✓ M. DOKO GUELE Armand Liboire, Gestionnaire de la forêt communautaire GIC PALOBA (et Président de l'AFCADI) situé au village Longtimbi et regroupant les villages Baktala et Longtimbi,
- ✓ Majesté BAMAN BAMAN Patrice, Gestionnaire de la forêt communautaire APROK situé au village et regroupant les villages Toungrelo, Kouen et Djandja,
- ✓ M. TEME Maurice, Délégué – Gestionnaire de la forêt communautaire GIC APOBA situé au village Petit Pol et regroupant les villages Grand Pol, Nkolmeyanga, Simeyong, Tonkoumbé, Petit Pol et Nkolbikon,
- ✓ M. DOKO Jean Rodolphe, Délégué par Intérim de la forêt communautaire IKOMBO BEKOUME situé au village Ngolambélé I et regroupant les villages Ngolambélé I et Ngolambélé II,
- ✓ M. TOMBAO Théodore, Délégué – Gestionnaire de la forêt communautaire GIC Les Débrouillards Planteurs situé au village Tahate,
- ✓ M. MANDIMBONG Moïse, Délégué – Gestionnaire de la forêt communautaire GIC AVAB situé au village Bongossi,
- ✓ M. ZANGHA BANGDA Joachim, Président du comité riverain du secteur centre,
- ✓ M. NDZORRO Bienvenu, Président du comité riverain du secteur forêt,
- ✓ M. ZENDJEL DOKO Jean Romuald, Président du comité riverain du secteur route,
- ✓ Les responsables des différents services techniques (MINADER, MINAS, MINPROFF) de l'Etat basées à Dimako,
- ✓ Les forces du maintien de l'ordre opérant à la Brigade de gendarmerie de Dimako.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| RESUME..... | 3 |
| REMERCIEMENTS | 4 |
| TABLE DES FIGURES | 5 |
| I. INTRODUCTION..... | 6 |
| II. PRESENTATION GENERALE DU PROJET | 7 |
| III. ACCOMPLISSEMENT DES OBJECTIFS DU PROJET | 9 |
| III.1 Principales activités et innovations..... | 9 |
| III.2 Les défis..... | 14 |
| III.3 Impacts sur l'environnement | 14 |
| III.4 Les impacts socio-économiques | 15 |
| III.5 Participation communautaire | 15 |
| III.6 Genre..... | 16 |
| III.7 Durabilité | 17 |
| III.8 Réplication et extension (Augmentation de l'échelle)..... | 17 |
| III.9 Les leçons apprises..... | 18 |
| III.10 Partenaires (locaux) | 19 |
| III.11 Prix / Distinctions reçues | 20 |
| IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..... | 20 |
| V. RAPPORTAGE FINAL D'UTILISATION DE LA SUBVENTION REÇUE DU GEF SGP..... | 21 |

TABLE DES FIGURES

| | |
|--|------------------------------------|
| Figure 1. Carte de localisation de la zone du projet | 7 |
| Figure 2. pépinière à ngolambélé I | Erreur ! Signet non défini. |
| Figure 3. Partage d'expérience en milieu Baka de Nkolbikon | Erreur ! Signet non défini. |
| Figure 4. femme baka s'exprimant lors de la JME | Erreur ! Signet non défini. |

I. INTRODUCTION

Le Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) connu sous l'acronyme anglo-saxon GEF Small Grants Programme, promeut les initiatives des communautés de base à répondre aux problèmes de l'environnement mondial. Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre par le PNUD au nom des trois agences d'exécution du FEM, que sont la Banque Mondiale, le PNUD et le PNUE, le SGP apporte un appui financier aux projets (soumis par des ONGs et OCBs) démontrant que l'action communautaire peut maintenir l'équilibre entre les besoins humains et les impératifs environnementaux.

En octobre 2012, le GEF Small Grants Programme a lancé un appel à proposition en direction des organisations communautaires et de la société civile du Cameroun dans les domaines focaux du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion durable des forêts, de la dégradation des terres, des eaux internationales, des polluants organiques persistants/polluants chimiques. Ces Projets communautaires de base Doivent atteindre des objectifs environnementaux et en même temps appuyer la réduction de la pauvreté et le renforcement des objectifs locaux de développement. C'est dans ce cadre qu'en janvier 2013 une proposition intitulée « **Projet de Préservation des Ecosystèmes gérés par les Communautés villageoises et les peuples Autochtones de la commune de Dimako** », en abrégé PREFOCAD a été soumise au GEF SGP. Ce projet a été sélectionné par le GEF/SGP au terme d'un processus d'instruction incluant l'étude de cette proposition au sein du Comité National de Pilotage et sa révision.

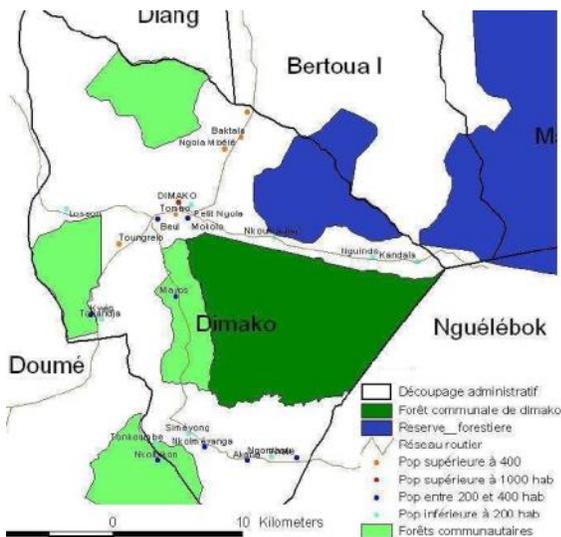
Le PREFOCAD est une réponse de l'ADD aux problématiques soulevées par deux études de base réalisées en 2012¹ dans l'arrondissement de Dimako. Il s'impose à l'ensemble des acteurs de la forêt, que sont les autorités administratives, municipales et traditionnelles, l'administration forestière, les opérateurs économiques et les communautés, comme un moyen de promotion de la bonne gouvernance dans le secteur forestier à Dimako, de manière à augmenter l'impact de la gestion concertée des forêts sur le niveau de vie des communautés villageoises riveraines en général, des femmes et des peuples autochtones en particulier.

¹ Etude de base du 09 au 14 janvier 2012 ; et Etude de la gouvernance dans les forêts communautaires réalisée de Mai-Août 2012

II. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Le Projet de Préservation des Ecosystèmes Forestiers gérés par Les Communautés villageoises et les peuples Autochtones de la commune de Dimako en abrégé PREFOCAD objet l'Accord de Projet N° CMR/SGP/OP5/Y3/STAR/BD/13/01 conclue en juillet 2013 entre Alternatives Durables pour le Développement (ADD) et le GEF Small Grants Programme du PNUD (GEF SGP), s'est achevé en décembre 2014 après 18 mois d'exécution.

Le PREFOCAD intervient dans le but de promouvoir la préservation des écosystèmes forestiers et la gestion durable des essences forestières en vue d'une réduction de la pauvreté des communautés villageoises riveraines des forêts communautaires. Son action s'inscrit en droite ligne des axes stratégiques 7, 6 et 4 décrit dans le Plan Communal de Développement (PDC) 2010-2014 de la commune de Dimako, en ce sens qu'il contribue à la gestion de l'environnement, au développement durable et à la stimulation de la participation locale au développement de la commune et à la promotion de l'économie locale.



Au plan des priorités nationales, le PREFOCAD cadre avec le But stratégique N°2 de la Stratégie et Plan d'Action National de la Diversité Biologique (SPAN/DB) qui vise la « *Promotion des valeurs reconnues de la diversité biologique et ses éléments (à court terme) et évaluer les richesses ignorées afin de conscientiser les populations sur l'importance de la diversité biologique et encourager toutes les parties prenantes à s'impliquer avec plus d'engagement dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et ses composantes* ».

Figure 1 Carte de localisation de la zone du projet

Il contribue aussi à l'atteinte de l'Objectif Immédiat N°2 du SGP en OP5 « *Intégrer la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable dans les systèmes de production des paysages à travers des initiatives et actions communautaires* ». Au plan mondial, il participe au But stratégique B des Objectifs de Aichi-Nagoya et contribue à l'atteinte de l'Objectif N°5 « *d'ici 2020 le rythme d'appauvrissement des habitats naturels, y compris les forêts, est réduit de moitié au moins et si possible ramené à près de zéro, et la dégradation et la fragmentation des habitats sont sensiblement réduites* ».

A cet effet, la mise en œuvre du projet est axée sur quatre volets d'intervention :

- ❑ Le renforcement de la prise de conscience des acteurs clés du secteur forestier sur les enjeux de la gestion durable des forêts dans un contexte de changement climatique et de REDD+ ;
- ❑ L'amélioration de la gestion de la vie associative au sein des entités forestières responsables des forêts communautaires ;
- ❑ Le développement de l'esprit entrepreneurial des femmes et Baka exploitants les PFNL ;
- ❑ Le reboisement des zones dégradées par l'exploitation forestière.

Pour sa mise en œuvre, ADD a reçu un subside de 14 304 500 FCFA accordé par le GEF Small Grants Programme. Ce subside a été versé en trois (3) tranches dans le compte du projet N°000946715 01 42 ouvert à la Mutuelle Communautaire de Croissance de Mbalmayo. Outre le GEF SGP, ADD a bénéficié de l'appui matériel et logistique de la Commune de Dimako et des forêts communautaire ci-après :

Tableau 1 : Présentation sommaire des forêts communautaires

| Nom de la forêt communautaire | Superficie (Hectare) | Année de démarrage | Villages riverains | Nombre d'habitant (RPGH) |
|-------------------------------|----------------------|-------------------------|---|--------------------------|
| 1 GIC APOBA | 4900 | 2009 | Petit Pol ; Nkolbikon ; Tonkoubé ; Simeyong ; Nkolmeyanga ; Grand Pol | 2581 |
| 2 APROK | 3 341 | Retrait du PSG en cours | Toungrelo ; Djandja ; Kouen | 869 |
| 3 GIC PALOBA | 3900 | 2009 | Baktala ; Longtimbi | 1800 |
| 4 CADBAP | 2970 | 2009 | Beul ; Mayos ; Petit Pol | 1270 |
| 5 GIC IKOMBO BEKOUME | 3050 | réserve En cours de | Grand Ngolambélé Petit Ngolambélé | 1500 |
| 6 GIC les Débrouillards | 2864 | 2013 | Tahate | 350 |
| 7 GIC AVAB | 1227 | 2013 | Bongossi | 400 |
| TOTAL | 22 252 | | 18 | 8 770 |

Le projet couvre donc un territoire vaste de 22 252ha constitué de 18 villages habités par une population estimée à 8 770 habitants (RPGH).

III. ACCOMPLISSEMENT DES OBJECTIFS DU PROJET

III.1 Principales activités et innovations

| | Sous activités | Réalisations | Innovations |
|---|--|---|---|
| Résultat 1 : Les acteurs clés du secteur forestier et plus particulièrement les communautés villageoises riveraines des FC, y compris ADD, ont pris conscience des enjeux de la gestion durable des forêts dans le contexte du changement climatique/REDD+ | | | |
| Réalisation d'une étude de base du scénario de référence en matière de dégradation des espaces forestiers dans 5 forêts communautaires (FC) Dimako | -Etude de base réalisée du 12 septembre au 31 octobre 2013 dans 4 des 5 forêts communautaires bénéficiaires du projet. Restitution de l'étude le 22 novembre 2013 à l'Hôtel de ville d Dimako. -250 résumés de l'étude conçus et distribués | L'étude a permis à 239 participants constitués de 158 hommes et 81 femmes dont 40 Baka représentants l'ensemble des acteurs du secteur forestier à Dimako (communautés, conseillers municipaux, autorités, MINFOF, exploitants) de prendre conscience de l'état de dégradation des forêts et de la nécessité de promouvoir la gestion durable des forêts à travers la lutte contre l'exploitation forestière illégale et la diminution de la pression anthropique sur les ressources. | Les résultats de l'étude de base assortis de stratégies de reboisement des forêts communautaires ont été validés de concert avec les communautés, le MINFOF local, les autorités administratives, municipales et traditionnelles, et les opérateurs économiques |
| Organisation de 5 sessions d'imprégnation et de formation des communautés villageoises riveraines des FC sur les enjeux liés au changement climatique-REDD+ | 5 sessions d'imprégnation et de formation organisées du 15 au 19 avril 2014 dans les forêts communautaires partenaires du projet | Les sessions ont permis à 211 gestionnaires et membres des bureaux de gestion des forêts communautaires composés de 117 hommes et 94 femmes dont 52 Baka, d'améliorer leur compréhension des enjeux de la gestion durable des forêts et des défis du changement climatique et de la REDD+. | |
| Résultat 2 : La gouvernance est améliorée au sein des entités responsables de la gestion des forêts communautaires | | | |
| Organisation de 5 sessions de redynamisation de la vie associative au sein des entités responsables des forêts communautaires de Dimako | 5 sessions de redynamisation de la vie associative organisées du 19 février au 2 mars 2014 au sein des entités responsables des forêts communautaires. | Les travaux ont connu la participation de 182 représentants des communautés riveraines composés de 125 hommes et 57 femmes dont 5 Baka. Les Bureaux exécutifs des forêts communautaires ont été renouvelés grâce à l'élection de nouveaux responsables et deux Cellules de promotion de PFNL ont été installées à APOBA et APROK. Les femmes représentent 22% des 49 nouveaux élus. | Le renouvellement des bureaux exécutifs au sein des entités forestières dénommées APROK, IKOMBO BEKOUME et APOBA ont donné lieu à l'élection des femmes et des peuples autochtones. |

| | | | |
|--|---|--|---|
| Organisation de 05 sessions d'identification et de priorisation des projets communautaires de développement | 5 sessions d'identification et de priorisation des projets communautaires organisées du 20 février au 3 mars 2014 au sein des entités responsables des forêts communautaires. | Les travaux ont connu la participation de 227 représentants des communautés riveraines composés de 151 hommes, 76 femmes dont 37 Baka. Une cartographie des œuvres sociales prioritaires assorties de stratégies de mise en œuvre permettant aux populations de lutter contre la pauvreté a été élaborée et adoptée dans chaque forêt communautaire. | Les projets priorisés par les communautés ont bénéficié d'un soutien financier de la commune estimé 12 millions FCFA (c'est une grande première à Dimako!) |
| Appui à la création d'un regroupement des FC de la commune de Dimako | -Sensibilisation -Organisation de l'Assemblée Générale Constitutive -Confection du dossier de légalisation | Un regroupement de 7 forêts communautaires dénommé Association des Forêts Communautaires de l'Arrondissement de Dimako en abrégé AFCADI est créé et légalisé à la Préfecture du Haut Nyong. | La création l'AFCADI a bénéficié de l'appui du MINFOF local, des autorités administratives et municipales |
| Organisation d'un atelier de formation en gestion financière et comptable | -Organisation de l'atelier de formation en gestion financière le 12 juin 2014 à Dimako -Remise de 75 Attestations et de supports de formation aux participants. | Les 75 gestionnaires des forêts communautaires et leaders d'associations locales ayant pris part à l'atelier composés de 43 hommes et 32 femmes dont 10 Baka, ont acquis des connaissances en gestion financière et comptable les rendant aptes à rendre compte des budgets mis à leur disposition et à assurer le contrôle de la gestion des fonds alloués à la réalisation des œuvres sociales dans leur localité. | Les attestations de fin de formation (activité non prévue) délivrées aux participants ont permis à certains jeunes de justifier de connaissances en gestion dans des processus de recrutement et de trouver un emploi |
| Résultat 3 : Les femmes et les Bakas ont développé un entrepreneuriat axé sur des AGR leur permettant d'influencer les décisions concernant la gestion des ressources forestières et de préserver la biodiversité | | | |
| Organisation de 05 sessions de partage d'expérience et de formation sur les techniques de production, récolte, transformation, séchage et stockage des PFNL | 5 sessions de partage d'expériences et de formation organisées du 5 au 9 mai 2014 dans les forêts communautaires Inventaire des contraintes et des besoins matériels des petits exploitants | Les sessions organisées ont permis à 262 petits exploitants des PFNL composés de 162 hommes et 100 femmes dont 52 Baka de partager leurs expériences en matière de production, de collecte, de transformation, de séchage et de stockage des PFNL. | Plus de 300 posters et matériels éducatifs produits par SNV illustrant les étapes d'exploitation et de vente groupée des PFNL ont été distribués. Les femmes bénéficiaires de ce matériel éducatif ont amélioré aussi bien les méthodes d'exploitation de l'Ebaye, du Koutou, du quatre côtés, du Plat Plat, et du Ndjansan que les possibilités de revenus |
| Organisation de 05 séances de sensibilisation sur la commercialisation groupée des PFNL | -5 séances de sensibilisation sur la commercialisation groupée des produits organisées du 12 au 16 mai 2014 -Mini enquête réalisée auprès de 16 collecteurs de PFNL sur les contraintes et besoins en matériels/petits équipements d'exploitation des PFNL | Les 5 sessions organisés ont permis à 262 petits exploitants de PFNL composés de 156 hommes et 106 femmes dont 50 Baka d'être imprégnés sur les modalités d'organisation d'une vente groupée des PFNL. Un répertoire des acheteurs des PFNL a été transmis aux gestionnaires des forêts communautaires ainsi qu'aux points focaux villageois de collecte des PFNL rattachés à l'Union des GIC des PFNL de Dimako. | |

| | | | |
|--|--|--|---|
| Achat du matériel et des équipements de production, de séchage et de mesure des PFNLs | Achat du matériel et des équipements Distribution du matériel | Le matériel doté aux producteurs est constitué de 10 machines de fente du Ndo'o, 20 bâches de séchage des PFNL et 10 râteaux ont achetés et distribués aux gestionnaires des cinq (5) FC partenaires du projet. Il permet de lever des contraintes culturelles liées aux méthodes séculaires et artisanales d'exploitation des PFNL. | Le matériel doté aux forêts communautaires sera géré par 28 membres issus de 7 points focaux villageois de collecte de PFNL affiliés à l'Union des GIC des PFNL de Dimako. |
| Appui à l'écoulement des produits | -Ouverture du Compte N°1EY2439853701 à Express Union Guichet de Dimako -Crédit du compte d'un million de FCFA servant de mise de départ du Fonds d'Appui Rotatif -Organisation d'un atelier d'élaboration et de validation des procédures de gestion du FAR -Election des membres du Comité de crédit -Distribution de plus de 30 exemplaires du Manuel des procédures de gestion du FAR | Plus de 500.000 FCFA débloqués du fonds ont déjà été remis sous forme de microcrédit mensuel à une vingtaine de femmes et de peuples autochtones Baka. Le taux de consommation reste donc faible tandis que le taux de remboursement à échéance est de 25%. Mais dans l'ensemble, les opérations d'écoulement des PFNL dans l'arrondissement de Dimako ont permis à 421 petits producteurs membres de 24 GIC affiliés à l'Union de GIC des PFNL de Dimako d'écouler 51 sacs de Ndo'o pour un revenu global de 4.270.000 FCFA (Source Rapport Point Focal PFNL Communal). | Le fonds est administré par un Comité de crédit local composé de gestionnaires de forêts communautaires, d'un expert local en microfinance et de représentants de femmes et de peuples autochtones Baka. Tous les acteurs concernés possèdent le Manuel de gestion du fonds, tandis qu'ADD s'occupe du suivi et de l'appui-conseil. |
| Résultat 4 : Les zones d'exploitation dégradées des FC sont enrichies d'espèces forestières et agro forestières indigènes | | | |
| Organisation de 05 sessions de formation des communautés villageoises riveraines des FC sur les techniques de domestication et de multiplication végétative naturelle et artificielle des essences | -Les 5 sessions organisées ont permis à 182 membres des communautés composés de 101 hommes et 81 femmes dont 52 Baka d'être formés en techniques de régénération naturelle et artificielle. -25 pépiniéristes ont été recyclés. -177 supports de formation ont été distribués. | Les pépiniéristes aptes à conduire la domestication des arbres ont mis en place 6 pépinières individuelles où ont été recensés une vingtaine d'espèces forestières et agro forestières. | Ces pépiniéristes sollicitent un appui matériel et technique de la Commune afin de développer l'activité qui pourrait s'avérer rentable et créer des emplois locaux |
| Achat du petit matériel des pépinières 4.2.1. Prospection des prix et commande du matériel 4.2.2. Achat du matériel et distribution | Achat du matériel et des équipements Distribution du matériel | Le matériel doté aux forêts communautaires est constitué de 10 brouettes, 20 machettes, 5000 sachets, 05 bâches, 20 paires de bottes, 10 arrosoirs, 20 limes, 10 fûts, 05 sécateurs, 05 pulvérisateurs, 20 paquets de produits phytosanitaires et 05 propagateurs. | Grâce à ce matériel, les forêts communautaires vont enfin reboiser les forêts ce qui n'a jamais été fait depuis sans d'exploitation |

| | | | |
|--|---|---|---|
| Valorisation des recrues forestières et agro forestières dans 5 forêts communautaires | -Ciblage des parcelles et layonnage des sites -Inventaire des ressources -Travaux de valorisation des recrues | Les travaux de valorisation des recrues forestières ont permis de circonscrire des sites d'importance en termes de biodiversité. Les inventaires effectués sur 5ha ont permis de recenser 22 espèces forestières et agro forestières surexploitées ou menacées. Les jeunes plants ont bénéficié de l'élagage, du délignage, et du désherbage qui à terme permettra d'enrichir le potentiel ligneux de chaque forêt communautaire. | La valorisation des recrues forestières se présente comme une alternative au reboisement que les forêts communautaires n'arrivent pas à assurer |
| Résultat : Les effets réels du projet sont connus et les parties prenantes du projet mutualisent et consolident leurs expériences | | | |
| Communication/Visibilité/ Gestion des connaissances | Conception et installation de 5 plaques signalétiques sur les sites du projet | La visibilité du projet est assurée rendant le projet populaire | Plus de 1000 dépliants du projet produits sur fonds propres d'ADD ont été distribués aux acteurs |
| | Participation de deux membres de l'équipe d'ADD à l'atelier de formation du GEF sur le reporting technique et financier des projets SGP | Les ressources matérielles et financières du projet sont gérées conformément aux procédures du GEF SGP | |
| | Organisation le 13 septembre 2014 d'un débat radiophonique à l'occasion de la 41 ^e Journée Mondiale de l'Environnement. | Parés pour la circonstance de tee-shirts mentionnant le thème « Elevons nos voix, pas le niveau de la mer » les 20 panélistes (12 hommes, 8 femmes dont 02 Baka) ayant pris part au débat radiophonique ont sensibilisé les acteurs du secteur forestier de la nécessité de saisir les opportunités qu'offre la REDD+ pour améliorer la résilience des communautés au péril environnemental et au changement climatique. | 100 tee-shirts ont été imprimés et distribués aux acteurs locaux du projet |
| Appui institutionnel | Achat des fournitures | ADD consolide sa capacité d'intervention | Signature avec CORAF/IRAD d'un contrat de partenariat pour la conduite d'un plaidoyer national visant un meilleur accès des petits exploitants des PFNL à la ressource. |
| Capitalisation de l'expérience du projet | -Impression d'un livret d'étude de cas Impression d'un poster des leçons apprises -Organisation d'un atelier de capitalisation de l'expérience -Impression d'un livret de capitalisation des leçons apprises | L'expérience développée à Dimako par le PREFOCAD est documentée, diffusée et connue de toutes les parties prenantes du projet et du grand public. | L'expérience sera présentée au Forum Mondial des Peuples Autochtones du FIDA prévue à Rome en février 2015 |

| | | | |
|------------------|--|---|---|
| Suivi évaluation | <ul style="list-style-type: none"> -Réalisation de 5 missions de suivi évaluation du projet -Réalisation par le GEF d'une mission d'évaluation finale du projet -Production des rapports N°1 et N°2 d'avancement et final du projet | <ul style="list-style-type: none"> -En termes d'implication au projet, l'on enregistre une performance de 1200 participants (696 hommes, 504 femmes dont 255 Baka) au lieu de 1000 initialement attendus. Au plan budgétaire, 100% des ressources allouées par GEF SGP ont été consommés. -Au plan technique, 100% des activités prévues ont été exécutées. -Au plan administratif, les différents rapports narratifs et financiers du projet ont été produits et transmis au GEF SGP. | <p>Les forêts communautaires partenaires ont produit et remis au GEF des rapports reflétant leur perception de l'état d'avancement du projet.</p> |
|------------------|--|---|---|

III.2 Les défis

Le PREFOCAD est une initiative résolument participative où chaque partie prenante du projet devait mobiliser des contributions tant en nature que financières en vue de l'exécution des activités. Outre le GEF/SGP et l'organisation porteuse du projet (ADD), les bénéficiaires, représentés par les forêts communautaires, et la Commune de Dimako ne sont pas restés en marge. La Commune s'est engagée à fournir un appui matériel estimé à 5% du budget global du projet, tandis que les forêts communautaires devaient mobiliser 38% du budget global dont près de 30% en espèce.

Mais, durant l'exécution du projet, force a été de constater l'incapacité des forêts communautaires à mobiliser leurs apports notamment financiers, prévus pour la domestication et le reboisement des zones de forêts dégradés par l'exploitation. Les raisons de cette défaillance sont diverses. Au GIC IKOMBO BEKOUME, le processus administratif devant aboutir à la signature d'une Convention de gestion avec l'administration forestière reste en cours. Quant à APROK, c'est le retrait du Plan Simple de Gestion (PSG) qui pose problème. Il faudrait verser une somme de 500.000 FCFA pour le retirer à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de Bertoua. Le GIC PALOBA, comme GIC APOBA, n'est pas en exploitation depuis 2011, tandis que CADBAP est suspendue par la Délégation départemental du MINFOF pour non respect des prescriptions du PSG. A cet effet, les populations ont indexé les gestionnaires des forêts communautaires et leurs collaborateurs comme principaux responsables de cette situation. Ils leur ont notamment reproché de mal gérer les revenus tirés de l'exploitation, de plomber le fonctionnement des entités forestières, et de s'enrichir au détriment des communautés. Ces situations sont source d'incompréhensions et de tensions dans les communautés concernées, affectant ainsi la cohésion et la paix sociale.

Considérant son rôle d'appui aux communautés, le projet a alors organisé des sessions de redynamisation de la vie associative dans chaque forêt communautaire. L'autoanalyse effectuée par les acteurs en présence a permis de diagnostiquer le problème, et d'amorcer le dialogue et la concertation, au sein de chaque communauté, entre les forêts et les partenaires institutionnels (administration, MINFOF) et économiques. Des résolutions ont été prises assorties de feuilles de route. Progressivement, il s'est créé une véritable plateforme d'échanges et de concertation, qui plus tard, a donné naissance à l'Association des Forêts Communautaires de l'Arrondissement de Dimako (AFCADI) légalisée le 23 Janvier 2015. Hélas, c'est une légalisation tardive qui n'a pas donné l'occasion à l'équipe dirigeante de l'AFCADI d'expérimenter le fonctionnement effectif de l'association au cours du projet. Cela laisse entrevoir quelques difficultés pour son fonctionnement effectif.

III.3 Impacts sur l'environnement

Grâce au PREFOCAD, les acteurs-clés concernés ont acquis une compréhension approfondie des enjeux liés à la gestion durable des écosystèmes forestiers. Par le biais de l'étude du scénario de référence et des formations, ces acteurs et plus particulièrement les communautés sont sensibilisées sur l'incidence que l'exploitation forestière anarchique et l'agriculture itinérante sur brûlis ont sur la dégradation de la biodiversité et sur les changements climatiques. Tirant parti des opportunités qu'offre la REDD+ (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation), le projet a accompagné des actions diverses qui ont produit les impacts environnementaux suivants :

- ❑ La baisse sensible des opérations d'exploitation frauduleuses dans les forêts de Dimako grâce à un dispositif mixte de contrôle et de la répression de l'exploitation forestière illégale dans l'Arrondissement de Dimako mis en place à la faveur d'une Décision de la Sous préfecture N°007/D/B1306/BAAJP du 1^{er} Août 2014 portant création d'une Commission chargée du contrôle et de la répression de l'exploitation forestière illégale dans l'Arrondissement de Dimako, et de la Note de service communale N°07/14/NS/M/CDKO du 17/7/2014 portant désignation des membres de la Commission Communale de lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles dans le Commune de Dimako ;
- ❑ L'arrestation d'exploitants forestiers illégaux, et la saisie de plus de 500m³ de bois exploités frauduleusement, suite aux dénonciations verbales et écrites portées à la connaissance des autorités administratives et forestières ;
- ❑ La domestication d'une quinzaine d'essences forestières et agro forestières dans de petites pépinières individuelles mises en place dans les villages Ngolambélé I, Mayos et Djandja;
- ❑ La délimitation de 5 hectares de forêts où sont valorisés les recrues de 22 espèces forestières et agro forestières, comme alternative à la création de pépinière qu'aucune forêt communautaire n'a effectuée depuis plus de 5 ans d'exploitation.

III.4 Les impacts socio-économiques

Le PREFOCAD a permis d'appuyer et de renforcer les capacités d'intervention et de gestion des entités forestières et des organisations locales, dans une perspective de bonne gouvernance. Avec l'AFCADI, les communautés disposent d'un rempart important sur lequel elles s'adossent pour revendiquer leurs droits et stimuler la bonne gouvernance. C'est dans ce cadre que la commune de Dimako a dégagé une enveloppe de 12 millions de francs CFA dévolus au fonctionnement des comités riverains et à la réalisation des œuvres sociales identifiés par les populations elles-mêmes. Ainsi, l'on assiste à une véritable émergence du leadership social des communautés dans le secteur forestier.

Le PREFOCAD permet également aux femmes et aux peuples autochtones Baka de développer leurs activités économiques grâce au fonds rotatif mis à leur disposition. Autrefois, elles ignoraient les méthodes d'exploitation de l'Ebaye, du Koutou, du quatre côtés, du Plat Plat, et du Ndjansan. Mais grâce aux échanges d'expériences réalisées dans les villages, ces méthodes sont désormais maîtrisées à la grande satisfaction des exploitants qui voient ainsi leur part de marché s'agrandir. Une vingtaine de femmes et de Baka bénéficiaires de microcrédits sont allés vendre à Bertoua et Yaoundé. Les ventes réalisées se sont avérées plus rentables, les rendant déterminées à stopper la duperie qu'ils subissent auprès des acheteurs occasionnels des produits qu'elles récoltent dans la forêt. Ils sont mieux structurés pour vendre en groupe afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires. Ce qui a permis à 421 petits producteurs membres de 24 GIC affiliés à l'Union de GIC des PFNL de Dimako d'écouler 51 sacs de Ndo'o pour un revenu global de 4.270.000 FCFA².

III.5 Participation communautaire

D'emblée, il faut préciser que le PREFOCAD a été perçu comme la phase II du Projet de renforcement de la transparence qu'ADD a réalisé de 2012 à 2013 à Dimako. Ce précédent projet était focalisé sur la gestion communale des revenus forestiers. La résistance qu'avait manifesté l'exécutif communal contre la mise œuvre de ce projet à Dimako et les résultats enregistrés lors de sa mise en œuvre avait alors

² Source : Rapport Point focal PFNL communal

permis à ADD de gagner un capital sympathie et le soutien populaire des communautés, qui voyaient en cette initiative un plaidoyer pour la défense de leurs intérêts.

C'est avec ce statut d' « *organisation de défense des intérêts des populations de Dimako* » qu'ADD a amorcé la conception et la mise en œuvre résolument participative du PREFOCAD. Toutes les étapes du projet ont été arrêtées avec le consentement préalable des responsables des forêts communautaires. Cela explique pourquoi les prévisions de présence aux activités du projet, estimées à 1000 personnes ont été dépassées de 200 personnes. En outre, les forêts communautaires ont mis des salles et de chaises à la disposition du projet, mobilisé du matériel de travail (machette, limes) lors des descentes en forêt, et pris en charge la nutrition des participants aux réunions organisées dans les villages.

Mais le dernier semestre du projet a été marqué par un désintérêt progressif des gestionnaires des forêts communautaires aux activités. Ils réagissaient ainsi en protestation des critiques faites à leur égard par les communautés, qui les reprochaient de plomber le fonctionnement des entités forestières, de gérer les revenus forestiers dans l'opacité, de s'enrichir personnellement au détriment des projets de développement inscrits dans les PSG, etc. L'agacement des gestionnaires s'est accentué avec les contraintes diverses les empêchant de démarrer l'exploitation forestière, et face à l'impossibilité pour le projet de les aider à trouver des exploitants forestiers selon leurs souhaits.

III.6 Genre

Les rapports sociaux, et les disparités de genre aussi bien sexuelles qu'ethniques concernant les Bantou et les peuples autochtones Baka, les hommes et les femmes, ont focalisé l'attention de l'équipe d'exécution du PREFOCAD. Compte tenu de la complexité de ces sujets, une approche de travail conçue de concert avec l'appui-conseil du staff du GEF/SGP a été élaborée. Cette approche était axée sur :

- ❑ La programmation des activités et réunions du projet à des heures convenables aux femmes;
- ❑ La sensibilisation permanente sur la prise en compte des femmes et des Baka lors des processus électifs intervenus au sein des entités forestières et de l'AFCADI ;
- ❑ La détermination d'un quota de présence des femmes et des peuples autochtones Baka aux réunions et sessions de renforcement des capacités organisées par le projet ;
- ❑ L'implication systématique des femmes dans les délégations chargées d'effectuer la médiation dans des conflits intra et inter villages affectant la mise en œuvre du projet ;
- ❑ Une communication alternant le français facile et la traduction en Bakoum et/ou en Baka ;

Les résultats enregistrés indiquent la présence de 504 femmes et 255 Baka aux activités du projet, sur 1200 présences enregistrées. 470 femmes (40%) et 221 Baka (18,8%) ont été formés sur un effectif de 1174 personnes formées, tandis 23% des 60 postes de responsabilités pourvus dans les entités forestières et à l'AFCADI sont occupés par les femmes et 6% par les Baka. Cela démontre d'un regain d'intérêt que les femmes et les peuples autochtones Baka des villages Mayos (CADBAP) et Nkolbikon (GIC APOBA) manifestent pour les activités d'exploitation auxquelles ils sont souvent exclus. C'est également un indicateur de la baisse de la réticence des hommes de voir leurs épouses participer aux réunions « *sensibles* » où l'on parle de l'exploitation du bois et de la gestion des revenus forestiers. Leur présence a également favorisé la valorisation de leurs connaissances séculaires en matière de gestion des ressources naturelles, et leur a permis en retour, d'apprendre des réflexes susceptibles de développer leur capacité de résilience face à la précarité et au péril environnemental.

III.7 Durabilité

Un certain nombre d'éléments clés garantissant la continuité et la durabilité des acquis du PREFOCAD ont été produits sur le terrain. Il s'agit de :

- ❑ L'AFCADI : Cette association légalisée le 23 Janvier 2015 à la Préfecture du Haut-Nyong fédère les missions écologique, économique et sociale poursuivies individuellement par les entités forestières membres. Elle sert de cadre de réflexion et de débat aux entités forestières membres qui y viennent pour se concerter, analyser le contexte, développer des synergies, partager des informations et des expériences, et initier des actions collectives de plaidoyer auprès des acteurs institutionnels et économiques, dans le but de préserver les intérêts des communautés locales. L'AFCADI est un instrument qui renforce la cohésion sociale, favorisent une connaissance mutuelle des acteurs, et l'émergence d'un consensus sur les priorités de développement local;
- ❑ Les enseignements dispensés : Ils constituent un vivier non négligeable de savoirs, savoirs faire et savoirs être qui permettent aux communautés, et plus particulièrement aux femmes et aux peuples autochtones Baka, de se libérer des considérations et contraintes socioculturelles qui les empêchaient de prendre activement part aux débats sur la gouvernance forestière, et d'améliorer leur résilience vis-à-vis de la précarité, des changements climatiques et de la dégradation des forêts;
- ❑ Le matériel doté aux communautés : Les entités forestières partenaires du projet ont reçu du petit matériel aussi pour l'exploitation des PFNL que la domestication forestière. Le premier matériel reçu pourra stimuler leur intérêt pour l'exploitation des PFNL. Celui sur la domestication va permettre aux forêts communautaires de se conformer au PSG qui les impose de reboiser chaque année, ce qu'elles n'ont jamais pu faire ;
- ❑ La dotation d'un fonds aux femmes et peuples autochtones Baka : Ils pourront mieux s'organiser pour vendre en groupe et améliorer leur revenus et leur autonomie financière ;
- ❑ Les appuis de GIZ aux communautés de Dimako : Ces appuis parallèles de GIZ (Coopération allemande) mettent en cohérence les initiatives des uns et des autres et renforcent l'efficacité des acteurs locaux notamment ceux qui travaillent dans le secteur des PFNL ;
- ❑ L'appui des forêts communautaires (CADBAP, APOBA) abritant les communautés Baka à l'élaboration de dossiers de financement destinés à l'IPAF, un mécanisme de financement de projets des peuples autochtones.

III.8 Réplication et extension (Augmentation de l'échelle)

La réplication et l'extension du PREFOCAD doit prendre en compte :

- ❑ La nécessité de gérer le fonds rotatif au sein d'une structure spécialisée et viable, qui exigeait aux bénéficiaires de mobiliser l'épargne propre pour participer au capital du fonds. Pour le moment, ce fonds d'un million de francs CFA, dont la mise de départ est un subside octroyé par le GEF/SGP, donne aux bénéficiaires l'image d'un « *argent facile* » faisant croire que le « *salut* » ne peut venir que des financements externes. Cette perception pourrait créer un environnement défavorable aux processus d'autopromotion et un frein à la mobilisation de l'épargne locale, et attiser les velléités de détournement des crédits reçus, d'autant plus que le projet est arrivé à son terme.
- ❑ Le développement des capacités organisationnelles des communautés, compte tenu des risques liés au cloisonnement et au chevauchement dans leur intervention des nombreuses organisations (entités forestières, AFCADI) et structures (comités riverains) intervenant au nom

des communautés dans le secteur forestier. Ces structures communautaires interviennent dans un contexte institutionnel touffu, pas garant d'efficacité, eu égard à l'indisponibilité de la majorité des responsables qui gèrent à eux seuls plusieurs postes de responsabilités pris ci et là, leur non maîtrise des concepts théoriques liés aux missions des structures dont ils ont la charge.

- ❑ La nécessité de travailler suivant une approche holistique associant tous les acteurs majeurs du développement local, que sont les conseillers municipaux, les forêts communautaires, les associations locales, les chefs traditionnels, les comités riverains, les élites, dans la planification et le suivi évaluation du projet. C'est un gage de légitimité nécessaire pour s'adresser aux autorités administratives, à l'exécutif communal, et aux services du MINFOF.
- ❑ La nécessité de dérouler le processus CLIPE pour s'assurer une participation optimale et consciente des peuples autochtones ;
- ❑ Le choix de forêts communautaires fonctionnelles, ayant des activités d'exploitation forestière permettant de mobiliser des revenus assurant leur participation financière.

III.9 Les leçons apprises

Avec l'appui-conseil du GEF étendu au renforcement des capacités en gestion et reporting du projet, l'équipe du PREFOCAD a joué un rôle d'opérateur d'appui, en agissant directement auprès des communautés, de contre-pouvoir et d'alerte vis-à-vis de tous, pour une gouvernance prenant en compte les intérêts divergents des différents acteurs.

Le rôle d'appui joué auprès des communautés a mis l'accent sur le développement du leadership des femmes et des peuples autochtones Baka. Ainsi, l'équipe du projet comptait accroître la considération par ailleurs insuffisante de ces groupes cibles et de leurs intérêts pratiques et stratégiques dans les processus de gestion des écosystèmes forestiers. Cette systématisation de la participation locale caractérisée par l'implication de 1200 personnes aux activités du projet a favorisé (i) le renforcement des capacités de 1174 personnes, (ii) la dynamisation des ventes des PFNL ayant permis à 421 petits producteurs d'écouler 51 sacs de Ndo'o pour un revenu global de 4.270.000 FCFA, (iii) l'amélioration des capacités organisationnelles des communautés travers la création de l'AFCADI, et (IV) la valorisation des recrues de 22 espèces forestières et agro forestières.

Dans son rôle de contre-pouvoir et d'alerte, le PREFOCAD a mis en lumière de nombreuses violations de la réglementation enregistrées dans les modes d'exploitation et de gestion des forêts. Les cas stigmatisés portent sur l'absence de réunions, l'exploitation hors limites, le non respect des diamètres autorisés, l'abattage des espèces interdites d'exploitation, le trafic des lettres de voiture, l'exploitation illégale, le rançonnement des gestionnaires lors des procédures administratives, Le détournement des fonds, etc. Ces infractions sont favorisées non seulement par la faible capacité logistique et technique des agents forestiers chargés du contrôle, mais aussi en raison de la mauvaise gouvernance qui mine ce secteur. Les actions engagées ont amené les autorités administratives et municipales à renforcer le contrôle et la répression de l'exploitation illicite des ressources naturelles dans l'Arrondissement de Dimako. Elles ont permis l'arrestation d'exploitants forestiers illégaux, la saisie de plus de 500m³ de bois exploités illicitement, et un recul sensible de l'exploitation frauduleuse. Etendu au contrôle de la gestion des revenus forestiers, il a poussé la commune de Dimako à débloquer une enveloppe de 12 millions de FCFA destinés à financer le fonctionnement des comités riverains (10%) et les œuvres sociales identifiés par les communautés (90%).

III.10 Partenaires (locaux)

Les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre du PREFOCAD sont les suivants :

| Autorités administratives et municipales | |
|---|--|
| Sous préfecture de Dimako Monsieur MIMB Josué Sous préfet Dimako Tel. 699 59 04 62 / 675 79 88 18 | Commune de Dimako BP 14 Dimako Monsieur MONGUI SOSSOMBA Janvier Maire de Dimako Tel. 699 01 80 48 / 677 45 40 45 |
| Forêts communautaires | |
| CADBAP Récépissé N° 35/RDA/B13/BAPP du 30 Août 2000 BP 50 Dimako Monsieur EBONGUE EBONGUE Onésime Gestionnaire CADBAP Tel. 674 65 94 75/ 697 17 70 17 | GIC PAOBA Certificat N°ES/GP/05/01/1486 du 27 Juillet 2001 BP 15 Dimako Monsieur TEME Maurice Délégué - Gestionnaire Tel. 670 13 58 62 |
| GIC PALOBA Certificat N°ES/GE/05/C4/4473 du 21 Juin 2001 BP 56 Dimako Monsieur DOKO GUELE Armand Liboire Gestionnaire PALOBA et Président AFCADI Tel. 670 14 33 86 | APROK Récépissé N°18/RDA/B13/BAPP du 22 Avril 2002 BP 33 Dimako Majesté BAMAN BAMAN Patrice Gestionnaire APROK Tel. 676 15 17 96 |
| GIC IKOMBO BEKOUME Certificat N°ES/GP/004/11 7446 du 18 Nov. 2011 BP : 14 Dimako Monsieur DOKO Rodolphe Tel. 699 58 52 31 | GIC Les Débrouillards Certificat N°ES/GP/001/09/5269 du 1 ^{er} Juillet 2009 BP 18 Dimako Monsieur TOMBAO Théodore Tel. 679 42 46 05/677 24 71 28 |
| GIC AVAB Certificat N°ES/GP/002/12/7748 du 19 Mars 2012 BP 18 Dimako Monsieur MADIMBONG Moïse Délégué - Gestionnaire Tel. 698 27 03 31 | Union des GIC des exploitants des PFNL MAHONDO YIE Colette Déléguée Tel. 699 34 03 47 |
| Administration forestière | |
| Poste Forestier et Chasse de Dimako Madame YANGA épouse MPALLA ANDOULO Tel. 672 35 19 05 / 696 96 48 25 | |

III.11 Prix / Distinctions reçues

- ❑ Un membre de l'équipe du PREFOCAD, en l'occurrence BINELI MBASSI Stanislas, est invité à participer à la deuxième Réunion du Forum Mondial des Peuples Autochtones du FIDA qui a lieu à Rome du 10 au 17 février 2015.
- ❑ Les travaux du PREFOCAD menés dans le cadre du processus de mise en place du fonds d'appui rotatif ont permis à ADD de postuler et d'être retenu par le CORAF/IRAD comme OSC national de plaider en vue de l'accès des petits producteurs de PFNL à la ressource.
- ❑ Le Chef de projet M. BINELI Stanislas est invité à prendre part aux assises du Congrès Forestier Mondial de septembre 2015 à Durban ;

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les forêts communautaires sont des outils de développement qui doivent contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Mais les études menées à Dimako soulignent la fragilité des structures de contrôle et de gestion mises en place pour assurer le bon déroulement de l'exploitation dans les forêts communautaires.

Les populations de Dimako ont alors accueilli avec bienveillance le PREFOCAD car beaucoup d'habitants voulaient que la situation change, et que les projets de développement deviennent une réalité dans les forêts communautaires. Une dynamique de concertation et de travail en synergie s'est alors imposée aux acteurs, donnant lieu, dans un premier temps, à la redynamisation significative de la vie associative au sein des entités forestières marquée par l'introduction des femmes et des peuples autochtones Baka dans les instances de prise de décision. L'environnement institutionnel s'est enrichi avec la création de l'AFCADI. Sa contribution a été déterminante dans les processus ayant abouti à la réduction sensible de l'exploitation illégale, à la promotion économique du secteur des PFNL qui permet aux femmes et aux peuples autochtones Baka d'augmenter leur résilience face à la précarité et au péril environnemental. Au plan technique, l'on a entrepris des actions d'aménagement de 5 hectares de forêts communautaires à travers la valorisation des recrues d'une vingtaine d'espèces forestières à usage multiple.

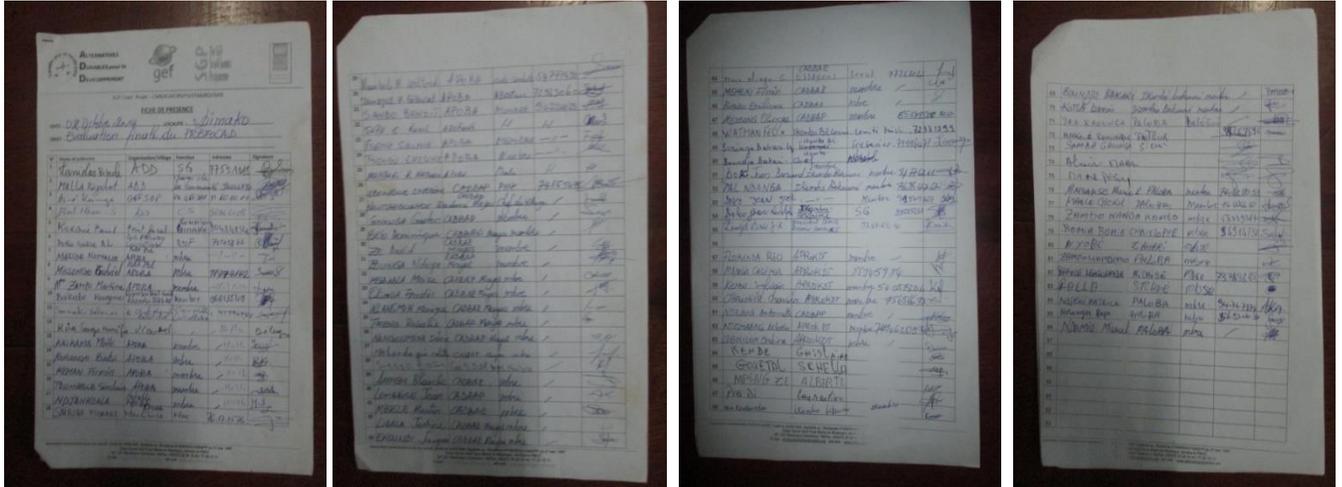
Certes, les acteurs clés du secteur forestier et plus particulièrement les communautés s'impliquent de manière citoyenne dans les processus de gouvernance forestière à Dimako. Toutefois, il convient qu'elles s'approprient les forêts communautaires en tant qu'outil de développement, en s'appuyant sur les acquis du PREFOCAD, qui restent eux-mêmes subordonnés par deux défis qu'il faut relever. Face à ces défis, les forêts communautaires devraient faire preuve d'un véritable militantisme pour sauvegarder le fonctionnement effectif de l'AFCADI. De plus, elles devraient convaincre les femmes et les peuples autochtones bénéficiaires du fonds rotatif de mobiliser l'épargne propre pour participer au capital du fonds. Ces défis se présentent comme des préalables organisationnels et financiers que les communautés doivent satisfaire pour améliorer leurs conditions de vie.

V. RAPPORTAGE FINAL D'UTILISATION DE LA SUBVENTION REÇUE DU GEF SGP

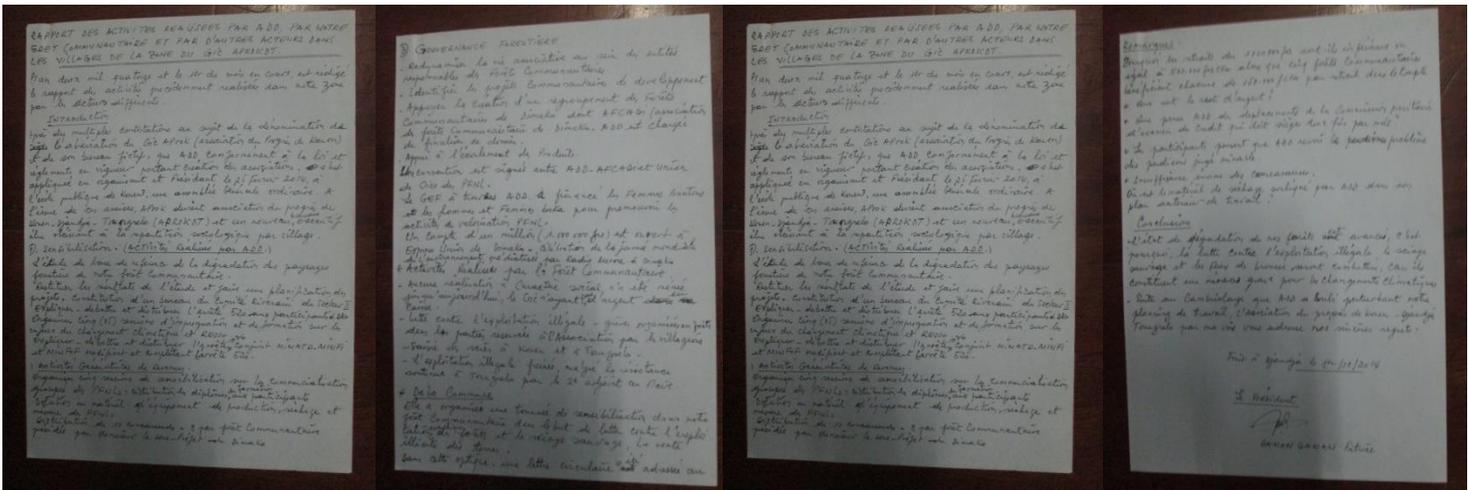
| ACTIVITES (menées pendant cette phase) | Utilisation du Budget reçu | | | Justification de la différence (s'il y en a) |
|---|----------------------------|-------------------|------------|--|
| | Montant reçu | Montant utilisé | Différence | |
| Activité 1.1 : Réalisation d'une étude de base du scénario de référence en matière de dégradation des espaces forestiers dans les 05 FC de Dimako | 1 402 500 | 1 402 500 | 0 | |
| Activité 1.2 : Restitution des résultats de l'étude et planification opérationnelle du projet | 680 000 | 680 000 | 0 | |
| Activité 1.3 : Organisation de 05 sessions d'imprégnation et de formation des communautés villageoises riveraines des FC sur les enjeux liés au changement climatique/REDD+ | 315 000 | 315 000 | 0 | |
| Activité 2.1 Organisation de 05 sessions de redynamisation de la vie associative au sein des entités responsables des forêts de Dimako | 240 000 | 240 000 | 0 | |
| Activité 2.2 : Organisation de 05 sessions d'identification et de priorisation des projets communautaires de développement | 240 000 | 240 000 | 0 | |
| Activité 2.3 : Appui à la création d'un regroupement des FC de la commune de Dimako | 482 500 | 482 500 | 0 | |
| Activité 2.4 : Organisation d'un atelier de formation en gestion financière et comptable | 422 500 | 422 500 | 0 | |
| Activité 3.1 : Organisation de 05 sessions de partage d'expérience et de formation sur les étapes de production, récolte, transformation, séchage et stockage des PFNL | 240 000 | 240 000 | 0 | |
| Activité 3.2 : Organisation de 05 séances de sensibilisation sur la commercialisation groupée des PFNL | 240 000 | 240 000 | 0 | |
| Activité 3.3 : Achat du petit matériel de production, de séchage et de mesure des PFNLs | 512 000 | 512 000 | 0 | |
| Activité 3.4 : Appui à l'écoulement des produits | 1 375 000 | 1 375 000 | 0 | |
| Activité 4.1 : Atelier de formation sur les techniques de domestication et de régénération naturelle et artificielle des essences | 75 000 | 75 000 | 0 | |
| Activité 4.2 : Achat du petit matériel des pépinières (sachets, brouettes, arrosoirs, etc.) | 1 810 000 | 1 810 000 | 0 | |
| Activité 4.3 : Mise en place de 05 pépinières communautaires témoins d'espèces forestières et agro forestières dans les FC | 500 000 | 500 000 | 0 | |
| Activité 4.4 : Reboisement des espaces d'exploitation dégradés dans les FC | 862 000 | 862 000 | 0 | |
| communication, visibilité, gestion connaissances | 1 150 000 | 1 150 000 | 0 | |
| Suivi/évaluation | 2 158 000 | 2 158 000 | 0 | |
| Appui institutionnel | 1 600 000 | 1 600 000 | 0 | |
| Total | 14 304 500 | 14 304 500 | | |

VI. ANNEXE

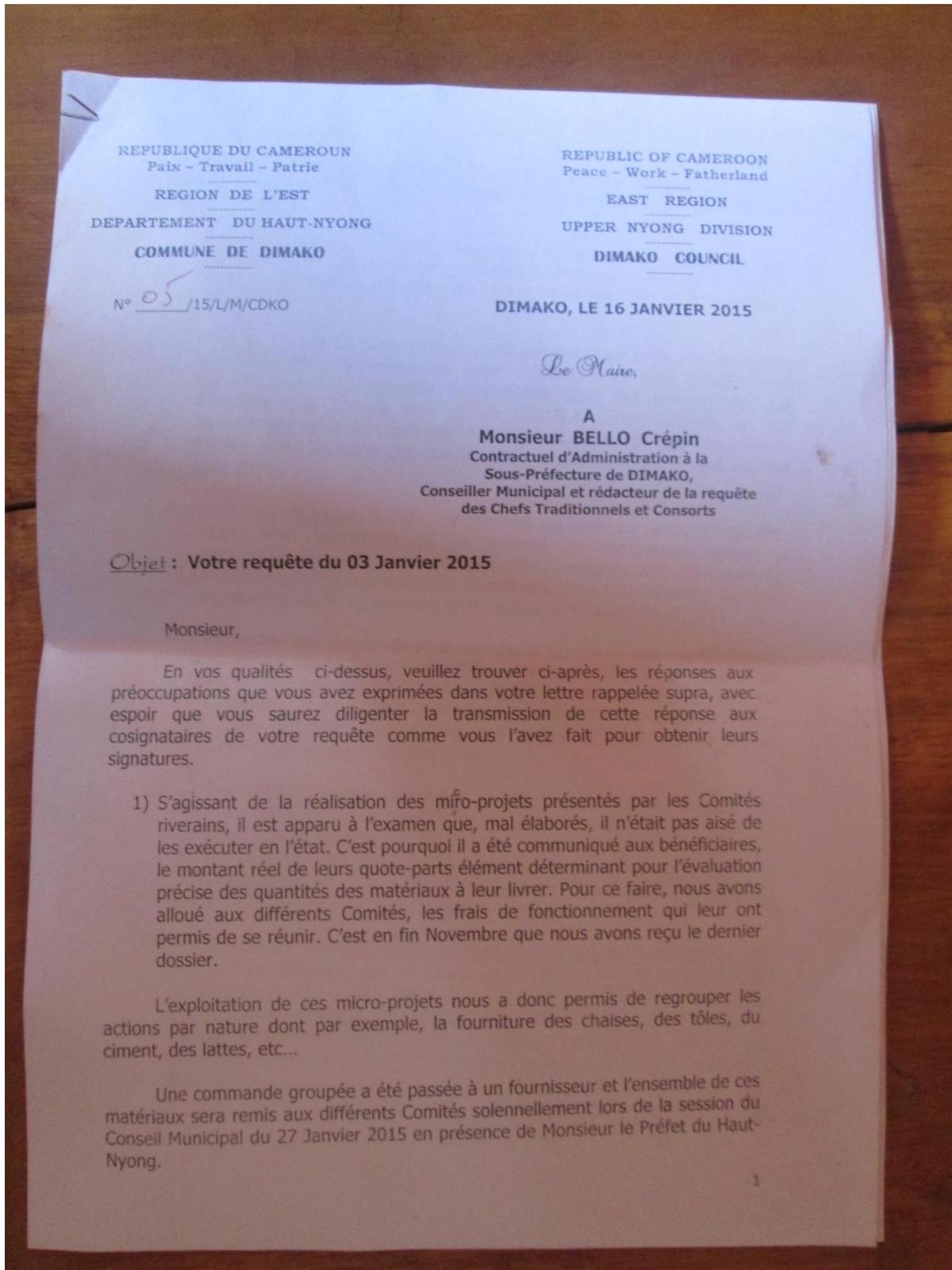
Fiches de présence de la mission d'évaluation finale



Rapport d'activités présenté par APROK



Réponse du Maire de Dimako à une requête des communautés bénéficiaires



Pour ceux des projets qui concernent l'appui à l'aménagement des points d'eau et des puits, les promoteurs vont devoir mieux spécifier en quoi "l'appui" sollicité consiste.

- 2) En ce qui concerne le report de la tenue de la réunion publique, il s'agit d'une décision souveraine de l'Autorité Préfectorale adressée à tous les Maires concernés du Département par courrier que vous pouvez consulter à la Mairie.
- 3) Pour ce qui est de nos relations commerciales avec la Société ALPICAM, elles ont été suspendues par cette Entreprise qui s'est trouvée à un moment donné en situation d'insolvabilité pour des raisons liées aux difficultés que connaît le Port de DOUALA d'une part et au non reversement de la TVA que leur doit l'Etat et qui se chiffrait par milliards d'autre part. Ils nous ont notifié cette suspension par E-mail courant Août 2014.
- 4) Comme par le passé, la FCD est toujours exploitée par la Commune elle-même, nous examinons en ce moment de nombreuses offres de partenariat commercial et les prix de cession pratiqués sont disponibles au Secrétariat général et à la Recette Municipale. Vous les connaissez puisque vous avez eu accès au montant de la facture du mois de Novembre.
- 5) L'acquisition des engins de génie civil par la Commune est une réalisation dont rêvent toutes les municipalités. Lorsque le FEICOM a accepté de financer cette opération, il était bien spécifié que leur révision se ferait par la Commune. Et au fur et à mesure de leur utilisation, nous détectons des anomalies que nous nous employons à corriger. Il s'agit d'une évidence, s'agissant d'un équipement d'occasion.
- 6) La Commission de suivi des engins en location des engins créée par moi dans un souci de transparence comme vous le reconnaissez n'est pas dissoute ; nous n'avons en ce moment aucun engin en location et la mission première de cette commission n'était pas d'être derrière tel engin mais davantage de contribuer à l'élaboration de la meilleure politique d'utilisation de ces engins pour en tirer le meilleur profit.
- 7) Les engins qui sont actuellement utilisés par la Société adjudicataire du marché de réfection de la voirie en terre de la ville de DIMAKO appartiennent à cette entreprise. Il n'existe aucune disposition contraignante exigeant que cette entreprise utilise les engins de la Commune qui sont affectés à d'autres tâches ; Le Bull par exemple que vous évoquez est en forêt avec le chargeur et ils seront bientôt rejoints par la niveleuse.

8) La non tenue des sessions du Conseil que vous évoquez a une explication simple qui sera révélée aux Conseillers Municipaux lors de la session du 27 Janvier prochain, pour ceux des Conseillers qui comme vous sont à la Mairie tous les jours et ne daignent pas s'informer auprès de qui de droit. En son temps, le préfet du Haut-Nyong a été informé des difficultés qui ont empêché la tenue de ces deux sessions jusqu'à date.

9) Les hautes autorités administratives ampliatrices de votre correspondance prennent acte de votre incitation au trouble à l'ordre public, sans raison valable. Mais avant de mettre en œuvre cette menace, je vous renvoie au souvenir d'une initiative similaire qui il y a quelques années, avait conduit nombre de jeunes de DIMAKO en prison et, hélas, certains y ont perdu la vie.

En ce qui concerne mes autres responsabilités par ailleurs, vous noterez que les fonctions de Maire ne sont pas incompatibles avec celles de Président d'une Chambre Consulaire et lorsque la plus Haute Autorité de l'Etat m'a fait l'honneur de me confier cette haute charge qui fait honneur à DIMAKO, j'étais Maire en fonction.

Pour votre gouverne, depuis 1987 que je suis à la tête de l'Exécutif Municipal de DIMAKO, je n'y ai jamais résidé de façon continue et cela n'a pas empêché que la Commune de DIMAKO soit aujourd'hui hissée sur le toit du mouvement municipal au Cameroun.

En espérant que par honnêteté vous referez le tour des villages pour porter ces éclairages aux cosignataires de votre lettre et dont certains, très nombreux à qui vous n'avez pas lu le contenu m'envoient des messages de soutien et de désolidarisation d'avec vous, je vous engage à assumer avec responsabilité vos fonctions de Conseiller Municipal, en allant vous renseigner à bonne source pour une information quotidienne et objective des populations qui vous ont fait confiance.

Enfin, sur la forme, je vous exhorte à l'avenir de tenir le plus grand compte du respect dû à l'aîné que je suis dans le ton et les propos que vous tenez à mon endroit.

Copies : Toute autorité compétente.



Mongi Sosomba Janvier
MAIRE DE DIMAKO